

PRE-PRINT: MERCI DE CITER D'APRÈS L'ORIGINAL

« Faire avec de l'espace »: pour une approche de l'habiter par les pratiques

Mathis Stock

Introduction

Le concept d'habiter pose problème, car il peut être utilisé de multiples manières en sciences humaines et sociales. Différentes traditions phénoménologiques, anthropologiques, sociologiques et géographiques proposent des perspectives différentes : entre habiter comme relation intime à l'espace (Merleau-Ponty), comme immobilité (Moles), comme résider (la sociologie urbaine), comme « être sur la Terre » (Heidegger), comme créer des « sphères » (Sloterdijk) etc., tout un spectre d'acceptions et de définitions rendent difficile l'acte de connaissance sur l'habiter. Nous pourrions ainsi reconnaître au vu des travaux conduits jusqu'ici dans les différentes disciplines qu'il faut oser un nouveau départ, et laisser quelques unes des scories derrière nous. En même temps, il convient de *profiter* du champ sémantique offert par ce terme ainsi que des travaux conduits jusqu'ici afin de développer une connaissance plus adéquate. Ce double mouvement de *critique* – au sens de mise au jour des apports et limites de la connaissance – est le propre du travail du scientifique et conduit à séparer les propositions pertinentes des propositions inappropriées.

Proposer une vision alternative avec un vocabulaire cohérent est l'objectif de mon travail depuis une dizaine d'années. Le nœud de ma proposition consiste à dire : habiter ce n'est pas *être sur* la Terre ou être *dans un* espace, c'est *faire avec l'espace*. On peut trouver trois raisons fondamentales à cela. D'abord, les humains ne sont pas *passifs* dans leurs modes d'existence, mais actifs : il convient donc de s'intéresser aux manières de faire, aux actions, et pas seulement à l'imaginaire et aux représentations

et aux mondes symboliques sans lien avec les pratiques¹. Il en découle la nécessité de conduire des investigations, étayées par une ou des théories sur ce qui est convenu d'appeler « pratiques ».

Deuxièmement, être *dans* un espace ou *sur* la Terre véhicule l'idée que l'espace relève d'une conception substantialiste et absolue, un déjà-là, et passe à côté du fait que l'espace est avant tout relationnel, et inséré dans les actions. « Faire l'espace » et « faire avec l'espace », c'est-à-dire les multiples façons de constituer l'espace en problème, devient alors la question à appréhender, et non pas l'espace en tant que tel qui serait le simple contenant ou support des actions. En fait, *différentes dimensions spatiales* – il convient d'insister sur le pluriel et ne pas réduire le concept d'espace au seul problème d'agencement ou de surface – peuvent être des ressources pour l'action et constituent une condition de possibilité pour l'action. De cette façon, à la fois les pratiques et les dimensions spatiales sont constituées en enjeu pour l'habiter, non pas l'un *ou* l'autre.

Troisièmement, je propose de définir « habiter » précisément comme étant « faire avec de l'espace » quelque soit l'intentionnalité, la situation, la corporéité, la mobilité qui est impliqué. On peut habiter en touriste, en travailleur, en amant, en sportif, en résident, etc. et chaque « rôle » ou « identité » fait émerger un *nexus* pratique/espace singulier et un « mode d'habiter » spécifique. Ceci va donc au-delà de l'équation « habitant = résident », et fait entrer la mobilité géographique dans la problématique. L'équation devient ainsi « habiter = être mobile » ou « habiter = faire avec la mobilité ». Ceci ouvre le questionnement à des objets empiriques que la recherche n'a pas reconnu jusqu'ici comme relevant d'un problème d'habiter, comme par exemple les différentes formes de mobilité, la présence temporaire en des lieux géographiques, les attachements à de multiples lieux, les multiples référents géographiques de l'identité personnelle ou encore la pratique *in situ* de lieux, avec ce que cela nécessite en termes de compétences, instruments, routines, etc.

Ce changement de perspective nécessite un étayage théorique. Je recourrai à la notion de « pratiques » afin de mettre en place une approche de l'habiter qui insiste sur le faire en tant que mobilisation des dimensions spatiales. Je procéderai en trois temps :

¹ C'est le reproche que l'on peut adresser à toute la géographie culturelle et sociale qui met au centre les représentations spatiales et imaginaires géographiques et écarte la question des pratiques.

- 1) Définition des différentes modes d'expression de ce que « espace » veut dire, afin de clarifier comment habiter peut être vu comme résolution de problèmes spatiaux multiples. Une définition riche des dimensions spatiales, en quelque sorte.
- 2) Approfondissement de ce que « pratiques » veut dire afin de clarifier la richesse du terme « pratiques » lorsque mis en relation avec l'espace
- 3) Approfondissement des pratiques d'habiter, en insérant les pratiques dans un cadre qui va au-delà de l'analyse des pratiques prises une à une.

1. Ce que « espace » veut dire

Le concept d'espace reçoit régulièrement l'attention de philosophes, sociologues, géographes, historiens². De multiples façons existent pour le définir à partir du travail des philosophes, tantôt comme une catégorie *a priori* afin d'appréhender le monde (Kant), une forme symbolique (Cassirer), un « ensemble de coexistences » (Leibniz), spatialité du *Dasein* (Heidegger) ou « spatialisation du *Dasein* » (Binswanger). S'agissant des dimensions spatiales des sociétés humaines – et non pas de l'espace des physiciens ou mathématiciens – des propositions spécifiques, inhérentes aux problèmes des sociétés humaines sont nécessaires. Il en découle une « traduction », une « application » ou une conceptualisation spécifique pour les sociétés humaines. En géographie, on a récemment insisté sur l'espace comme ensemble de métriques (Lévy) ou comme concept formel et classificatoire (Werlen) des éléments du monde matériel.

Par rapport à ces concepts, je propose un positionnement spécifique³. Je propose de considérer le concept d'espace comme un concept de haut niveau de synthèse, c'est-à-dire qui englobe et synthétise d'autres concepts d'un niveau de synthèse moindre. Ce faisant, je fais référence à Norbert Elias qui conçoit le concept d'espace par rapport au concept de « temps » comme « mise en relation

² Cf. les contributions récentes de Werlen (1995), Lévy (1994 ; 1999), Löw (2001), Lussault (2007) pour clarifier la façon dont on pourrait penser les dimensions spatiales des sociétés humaines.

³ Cf. aussi Stock (2007) pour la mise en place du concept d'espace en quatre temps et les sources de réflexion : l'espace comme 1) concept (Elias), 2) concept formel et classificatoire (Werlen), 3) comme indéterminé (Derrida), nécessitant de dire « *de l'espace* » et non pas *l'espace*, 4) espace comme problème à résoudre qui fait *nolens volens* partie de la *Lebenswelt*.

de position de processus événementiels ». J'insiste sur le terme « mise en relation », car le concept de temps – tout comme celui d'espace – devient ainsi une mesure *relationnelle* qui rend commensurable des événements par rapport au problème de *positionnement*. En effet, comme le dit Elias (2002, p.7), « Prenons l'orientation dans ce que nous appelons espace. Elle peut être représenté par des concepts tels que largeur, profondeur, longueur. Mais à un niveau d'intégration plus élevé, elle peut être représenté par le concept d'espace, et il n'est pas improbable que les concepts longueur et largeur existaient dans le développement de l'humanité avant l'intégration supérieure, qui, elle, représente le concept d'espace. Espace à son tour représente une intégration à un niveau moindre de conceptualisation que le concept « dimension » qui montre implicitement que l'espace n'est pas le seul niveau de l'orientation »⁴. Elias travaille certes avec un contenu moins sophistiqué que les géographes, mais l'intention me paraît claire : le terme « espace » est construit comme concept d'un haut niveau de synthèse qui peut subsumer plusieurs autres concepts, mais d'un niveau de synthèse moindre par rapport au concept « dimension ». Les dimensions spatiale, temporelle, sociale, individuelle et symbolique sont ainsi les cinq dimensions fondamentales pour Elias (1996) dans l'analyse des sociétés humaines.

La question est de savoir quelles dimensions spatiales nous pouvons discriminer. Quels sont les différents problèmes d'ordre spatiaux que les humains rencontrent dans leur habiter ? Là, le débat peut avoir lieu pour savoir si « lieu » est une dimension spatiale ou pas, si « environnement » ou « nature » peut être considéré comme une dimension spatiale ou non. Jacques Lévy (1994 ; 1999) a proposé de se focaliser sur le problème de l'écart et de la distance et avance une théorie de l'espace cohérente qui se fonde sur cette perspective spécifique dans laquelle la distance est l'élément central. Michel Lussault (2007), interprète ce problème du point de vue de la spatialité, concept qui définit le rapport actoriel à l'espace. Il propose cinq « compétences » des acteurs qui correspondent à une partie des éléments soulevés plus haut : i) compétence de placement et d'arrangement, ii) compétence scalaire, iii) compétence de découpage et de délimitation, iv) compétence de franchissement, v) compétence de maîtrise des métriques.

⁴ Nehmen wir die Orientierung in dem, was wir Raum nennen. Sie läßt sich darstellen durch Begriffe wie Breite, Tiefe, Länge. Aber auf einer höheren Integrationsebene läßt sie sich ebenso durch den Begriff "Raum" darstellen, und es ist gar nicht unwahrscheinlich, daß Begriffe wie Länge oder Breite in der Entwicklung der Menschheit der höchststufigen Integration vorausgegangen sind, die durch den Begriff des Raumes repräsentiert wird. "Raum" wiederum stellt eine Integration auf einer niedrigeren Begriffsebene dar als der Begriff "Dimension", der implizit anzeigt, daß Raum nicht die einzige Ebene der Orientierung ist" (p. 7, trad. MS).

J'ai proposé (Stock, 2008) les sept « questions magiques de la géographie » que l'on pourrait considérer comme autant de problèmes d'espace. En effet, je propose d'étendre le domaine spatial aux problèmes qui ne sont *pas seulement* ceux de l'écart, mais qui touche tous les problèmes où il y a différenciation spatiale, association spatiale, enveloppement. Pour donner quelques exemples, on peut énoncer les problèmes suivants : étendue, échelle, distance, limites, qualité de lieu (*chôra*), placement/dé-placement, rapport à l'espace, localisation (*topos*), agencement spatial, paysage, environnement, territoire, lieu etc. Notamment la question de la qualité de lieu – station touristique ou métropole par exemple – ou le rapport aux lieux – un lieu autre avec une forte charge d'altérité par exemple – sont des éléments où la question de la distance n'est pas centrale, mais où une certaine *qualité* du lieu est l'élément discriminatoire.

Ceci permettrait en effet de travailler sur toute une gamme de problèmes d'espace. « Espace » ne serait ainsi plus un concept qui désignerait *un* agencement spatial spécifique, mais deviendrait un concept de haut niveau de synthèse qui nécessite la précision par le recours à de nombreux concepts d'un moindre niveau de synthèse (Stock, 2007)⁵.

Si l'on accepte cette conceptualisation, on peut alors traduire cela en « problèmes » pour les différents acteurs, afin de développer une théorie actorielle de l'espace. Ces différentes dimensions spatiales constituent des *problèmes* à résoudre pour les habitants dans les différentes situations, mais aussi des *ressources* ainsi que les *conditions* de l'agir.

2. Faire avec de l'espace

La définition du « faire avec » comme élément fondamental de la façon dont l'espace est problématique par la *praxis*⁶. On peut constater qu'il n'existe pas une théorie de la pratique cohérente dans laquelle on pourrait injecter simplement un peu d'espace ; il y a de multiples éléments partiellement contradictoires qui s'insèrent dans les traditions théoriques très différentes, et qui s'appellent partiellement aussi théorie de l'action : pragmatisme philosophique, théorie sociologique

⁵ Par exemple, appréhender Paris *en tant que* lieu, territoire, paysage, agencement spatial etc. et non plus dire : « Paris est un lieu » ou « Paris est un espace urbain ».

⁶ Il faudrait placer de façon approfondie une confrontation avec les multiples « théories de la pratique ». Ce ne sera pas possible ici, faute de place.

de la pratique, praxéologie économique, etc. Afin de clarifier ma position, il faut dire que « pratiques » ne signifie pas ici les pratiques routinières telles que Bourdieu (1980) a pu les théoriser, en insistant sur la constitution d'habitus de classe. Je suis en effet plus proche des propositions de Michel de Certeau (1990) à partir desquelles on peut travailler la question des ruses, des compétences, etc. dans lesquelles on peut reconnaître l'individu comme étant un *acteur* au sens plein et non pas un *agent*, quelqu'un d'agi comme par exemple la conception classique du touriste comme « *idiot du voyage* » selon le terme consacré de Jean-Didier Urbain.

Au centre de cette approche centrée autour des *manières de faire* sont les éléments suivants qui permettent d'observer la variabilité des pratiques en ce qui concerne l'engagement corporel, la mobilisation d'instruments techniques, la mobilisation d'un capital spatial, la mobilisation de compétences, d'une part, et, d'autre part, la façon dont les différentes dimensions spatiales constituent des épreuves et des ressources pour l'action.

2.1. L'espace comme épreuve et comme ressource pour l'action

« Faire avec » prend plusieurs sens : l'expression typiquement française – « il faut faire avec » - est intéressante, car elle indique que le problème doit être intégré dans la vie qu'on le veuille ou non. Les différentes dimensions spatiales sont toujours là, *nolens volens*, pour être intégrées dans le déroulement des pratiques. « Faire avec » signifie aussi : les dimensions spatiales ne sont pas quelque chose d'extérieur, mais « font partie » de la pratique. On ne peut donc utiliser l'expression « pratique spatiale », ni d'ailleurs celle de « pratique sociale », car les pratiques ont des dimensions spatiales ou sociales qui sont co-constitutives de tout ce que font les humains. Enfin, de l'espace se trouve incorporé *partout*: dans les lois, les corps, la Terre, les techniques, la pomme, l'amour, etc, bref dans tout ce que nous propose la vie «quotidienne». Et les modalités de leur efficacité en matière spatiale sont à élucider. On pourrait donc assigner la tâche à la géographie de modéliser la façon dont de l'espace est *incorporé* dans les multiples phénomènes, et les effets sur l'existence humaine⁷. J'ai pu formuler le problème de façon suivante, formulation que l'on peut soumettre à la critique :

⁷ Peut-être faut-il trouver un autre mot que « incorporer » afin de désigner les différentes modalités dont de l'espace est rendu efficace : «intégré», «fait partie», «consubstantiel», «co-constitue» etc.

« *Les lieux sont constitutifs des pratiques. Le concept de lieu n'exprime pas ici la différenciation spatiale ou l'extériorité, termes réservés au concept d'espace et d'environnement*⁸. Est-il possible de penser la dimension topique des pratiques sans faire référence aux termes d'environnement et d'espace ? En effet, les artefacts et les autres hommes ne forment pas seulement un environnement pour nous. Certes, on peut les appréhender comme étant des choses qui nous entourent, avec lesquels nous sommes dans un rapport d'extériorité. Le terme "environnement" décrit bien ce fait : mais il ne s'agit pas seulement des choses qui nous entourent ; on fait aussi avec. C'est ce que pourrait exprimer le concept de lieu dans une théorie des pratiques. C'est ce qui ferait la différence avec les concepts d'environnement et d'espace » (Stock, 2001, p. 170).

C'est ce problème de la co-constitution des pratiques et de l'espace qui fait qu'il ne s'agit pas d'analyser des pratiques *dans* l'espace, mais le « faire *avec* » de l'espace. On peut en tirer la conclusion que parler des « pratiques socio-spatiales » ou « pratique spatiale » n'est pas pertinent, car toute pratique a des dimensions sociales et spatiales, mais aussi temporelles et individuelles et symboliques (pour reprendre les cinq dimensions d'Elias) ou, pour être plus précis, des dimensions économiques, politiques, écologiques, affectives, émotionnelles, esthétiques, imaginaires, etc. D'où la nécessité de préciser les dimensions que l'analyse construit, par exemple la dimension *spatiale* des pratiques. Ici, le terme « habiter » est utilisé pour appréhender ces dimensions spatiales des pratiques. Cette position a un inconvénient : en désignant seulement les dimensions spatiales, le terme « habiter », par rapport à son usage vernaculaire et phénoménologique, perd en richesse, car d'autres dimensions en ont été abstraites. Par exemple, la dimension temporelle qui permet d'observer la pratique dans un processus et d'actes se suivant les uns après les autres, ainsi que leur durée⁹. L'avantage de cette position consiste à disposer d'un concept, « habiter », pour désigner de façon claire et délimitée les éléments du monde que l'on constitue en objet. Un élément pourrait transformer l'inconvénient mentionné plus haut en stratégie heuristique : appréhender l'habiter *comme* étant une pratique à dimensions spatiales délimite clairement une perspective tout en laissant ouvert l'accès par d'autres dimensions. De ce point de vue, on n'aurait plus l'équation « habiter = dimensions spatiales des pratiques », mais

⁸ D'où l'appellation "pratiques des lieux". Comme j'ai essayé de le montrer, le concept de lieu, d'espace ou d'environnement expriment des réalités différentes. L'enjeu est important, car le terme "pratiques des lieux" devrait alors être remplacé par les terme "pratiques de l'environnement" ou "pratiques de l'espace".

⁹ C'est la position de Merleau-Ponty (1945) : « *Il ne faut donc pas dire que notre corps est dans l'espace ni d'ailleurs qu'il est dans le temps. Il habite l'espace et le temps* » (p.162)

l'équation « habiter = f(dimensions spatiales, temporelles, individuelles, sociales, symboliques) des pratiques ».

De plus, les dimensions spatiales sont appréhendées comme *condition* d'action. Cela signifie que *nolens volens* de l'espace intervient dans les manières de faire des individus. Cela concerne l'ensemble du spectre couvert par le concept d'espace : la qualité des lieux – une station balnéaire ou une ville industrielle interviennent différemment dans les pratiques de vacances –, l'accessibilité des lieux – faire des allers-retours dans la journée pour un congrès accessible en train ou en avion au lieu de passer plusieurs jours –, la disposition ou l'agencement – lieux centraux –, la géographicit  des normes – « *rules of origin* » de l'OMC, « code de la rue » en Belgique – etc. Pour une th orie de l'habiter, cela implique de reconnaître que les pratiques ont des dimensions spatiales qui constituent l'un des ressorts de la variabilit  des manières de faire. La qualit  des lieux y intervient dans le « projet » pour lequel elle est plus ou moins ad quate (Stock, 2001 ; Equipe MIT, 2002)¹⁰. L'exemple des pratiques vacancières – selon les diff rentes modalit s du jouer, du reposer et du d couvrir – qui mobilisent de diff rentes fa on l' tranget  des lieux, permet de comprendre ce projet individuel. Comme le dit l' quipe MIT, « selon le projet de vacances, le rapport au lieu diff re. C'est ce qui est important, et c'est pourquoi nous insistons tant sur la diff rence entre jeu, repos et d couverte (...). Notamment, l' tranget  des lieux n'est pas toujours mobilis e de la m me fa on. Elle est n cessaire pour la d couverte, moins pour le repos ou pour le jeu » (Equipe MIT, 2002, p.123). De la m me fa on, les pratiques touristiques d finissent des conditions d'acc s, tant sur le plan de l'accessibilit  physique que sur le plan de la qualit  des lieux, dont l' tranget  doit correspondre aux capacit s des touristes   faire avec.

Un deuxi me  l ment int ressant constitue la notion d' preuve, mobilis e par la sociologie pragmatiste (Ch ateauraynaud, 1991). Le faire avec de l'espace ne se d roule pas sans heurts, sans probl me ; une action engag e peut aussi  chouer. Franchir des limites, acc der   un lieu, se d placer sont ainsi des actions con ues comme «  preuves » que l'individu doit « passer ». C'est ainsi que les dimensions spatiales peuvent  tre appréhend es comme autant d' preuves. C'est sans doute dans ces  preuves constituant la *Lebenswelt* que l'individu se r v le   soi-m me dans ses capacit s et ses limites¹¹. Notamment le fait d'aller dans des lieux inconnus ou autres peut  tre

¹⁰ Cette notion de « projet » me para t  galement cruciale pour comprendre l'habiter, qui est   approfondir.

¹¹ Cf. aussi Waldenfels (1984) pour qui l'action est une confrontation avec le monde : « *Handeln als leibliche*

compris comme une “épreuve”. En tant que touriste, ceci est une expérience tantôt redoutée – le choc de l’altérité, les difficultés et la nécessité de mettre en œuvre des technologies permettant de l’atténuer –, tantôt souhaitée – « se nourrir de l’altérité » comme le dit l’équipe MIT (2002) – constitue les deux modalités d’être touriste. L’épreuve touristique est importante parce que le déplacement touristique est un « projet existentiel » (Equipe MIT, 2002) qui engage l’identité, car, « fondé sur la confrontation aux autres, le touriste se confronte à lui-même en tant qu’individu » (p. 102). Cette confrontation avec certaines qualités d’espace constitue cette mise à l’épreuve.

2.2. *Spatialité des pratiques*

Si l’on devait mettre en place un cadre analytique de la spatialité des pratiques, on pourrait mettre l’accent sur les éléments suivants : I) compétences spatiales, II) techniques et instruments, III) capital spatial, IV) situation, V) normes et ruptures de l’ordre, VI) dé-programmation et *serendipity*.

1. *Compétences spatiales*. Les compétences géographiques sont déployées par les individus. Un savoir-faire concernant l’espace - gestion de l’ici, de l’ailleurs, des distances, du paysage etc. - est ainsi mobilisé lors de l’effectuation de l’action. Les compétences spatiales (savoirs et savoirs-faire), techniques du corps, instruments, ruses qui sont mobilisés afin de passer *l’épreuve* que constitue l’espace pour différentes actions. Ici, on voudrait distinguer des compétences cognitives des compétences comportementales : savoir se comporter correctement dans un *Palace hotel* ou dans le train par exemple. Une réflexion peut alors s’engager sur les compétences du sujet contemporain pour lequel on peut poser l’hypothèse de l’individu « géographiquement pluriel » (Stock, 2006) avec les compétences suivantes : comme habitants *temporaires* de multiples lieux, plusieurs capacités nouvelles ont émergé : la capacité à gérer plusieurs référents géographiques de l’identité, la capacité de distanciation de l’échelle locale, la capacité à transformer des lieux autres en lieux familiers, la capacité à la coordination spatio-temporelle hyperprécise, la capacité à gérer présences/absences.

2. *Pratiques équipées*. Ces compétences sont mises en œuvre à travers techniques et instruments. Il s’agit de pratiques équipées d’instruments techniques, d’objets techniques : l’humain n’est pas nu,

Auseinandersetzung mit der Welt » et « *Auseinandersetzung mit etwas, was dem Handelnden aus der physischen Welt, der sozialen Welt oder der Eigenwelt begegnet* » (p.132).

mais s'équipe d'instruments techniques de plus en plus sophistiqués qui l'accompagnent dans son habiter. Et il ne s'agit pas seulement de son abri, mais de l'ensemble des instruments techniques y compris les vêtements, chaussures, sac à dos, Smartphone, carte de crédit, badge, navigopass, bouteille d'eau, etc. qui permettent d'habiter. C'est donc la question de l'interrelation entre technologie, technique, et objet technique qui est posée et qui vise à résoudre des problèmes d'espace, qu'il s'agisse de la distance, de l'accès, de l'altérité ou autres. A cet effet, la technique peut être définie comme « médiation entre intention et action, qu'elle porte sur l'idéal ou le matériel » (Lévy, 2003, p. 893). On peut ainsi s'intéresser aux « technologies spatiales », c'est-à-dire aux dimensions spatiales que ces objets techniques permettent de résoudre : les hôtels ou clubs de vacances standardisés et dont l'accès est contrôlé, les passeports permettant de franchir les frontières, les moyens de paiement (devises ou électronique). Au-delà des objets techniques, il est également important de prendre au sérieux les « techniques », c'est-à-dire la façon de coupler l'intention et action, notamment à travers l'engagement du corps¹². Cependant, pour mobiliser celui-ci en tant que ressource dans une action spatiale, il faut disposer des compétences pour le faire. En somme, les individus développent des compétences de gestion de l'espace ; ces compétences peuvent être mises en jeu dans de multiples situations (Lussault, 2007).

3. *Capital spatial* peut être défini comme “ avantages qu'apporte la maîtrise d'un ensemble d'agencements géographiques. Il prend appui sur l'échelle et la métrique ”. (Lévy, 2003, p. 126). Il s'agit de dispositions – tout comme le capital social, symbolique, culturel de Bourdieu (1984) – qui permettent d'engager des avantages dans un champ spécifique. Ceci va au-delà des *compétences*, le *savoir-faire* concernant l'espace comme on l'a vu plus haut, pour intégrer d'autres éléments. Dans une recherche portant sur les mobilités individuelles à Genève, Tokyo, Los Angeles (Stock et al., 2009), nous avons dégagé un certain nombre d'éléments importants qui pourraient aider à caractériser le capital spatial des individus :

- 1) la localisation résidentielle dont la position prend différentes modalités (hypercentrale, centrale, péri-centrale, banlieue, péri-urbaine, infra-urbaine, campagne, centralité secondaire) et qui a des effets sur les manières dont les individus sont mobiles ;
- 2) la biographie résidentielle dont trois modalités ont été mises en évidence (réfèrent urbain unique, réfèrent urbain multiple, réfèrent urbain et culturel multiple) ;

¹² Les réflexions de Marcel Mauss sur les « techniques du corps » sont cruciales pour comprendre comment les individus habitent.

3) la maîtrise de la mobilité ou « capital mobilitaire » (Ceriani-Sebregondi, 2003-2004) où entrent les potentiels de mobilité sous forme de *moyens de transport* à disposition ainsi que les *compétences* nécessaires pour les mettre en œuvre selon plusieurs modalités : diversité des métriques et niveau d'échelle de la maîtrise ;

4) la maîtrise de l'altérité potentielle et actuelle selon les modalités suivantes : identités plurielles, acceptation de l'autre, rejet de l'autre, difficulté de l'autre, maîtrise d'un référent culturel, maîtrise de plusieurs référents culturels, *emic knowledge de plusieurs cultures* ;

5) la maîtrise des télé-communications, selon la diversité des moyens disponibles et leur actualisation. On réalise ainsi un gradient – du très fort à faible - en fonction de l'utilisation de toute l'offre disponible de moyens de télécommunication.

4. *Pratiques en situation.* Ces pratiques se font « en situation » qui contribue à définir les manières d'habiter. Habiter touristiquement signifie par exemple mobiliser différents instruments, compétences, normes dans une situation touristique, c'est-à-dire où la visée est la re-création et l'association des pratiques à un lieu autre. Comment cet engagement avec l'espace en situation se fait-il ? Défini comme convergence d'éléments qui définissent un espace-temps dans laquelle l'action a lieu (Lussault, 2007), l'idée force de la notion de situation réside dans le fait qu'elle permet de comprendre quel sens prennent les pratiques en : une situation touristique est une autre situation qu'une situation de travail et permet de comprendre comment les individus encodent et décodent leurs actions et l'espace. La notion de situation permet également d'analyser les éléments intrants dans une interaction et de comprendre le caractère éphémère, mais répété et standardisé des situations. Combien de situations standardisées existent-elles dans les sociétés urbaines à individus mobiles et mondialisés ? On peut considérer qu'habiter dans ce type de sociétés revient à changer sans cesse de situation.

5. *Normes et ruptures de l'ordre.* Les normes spatiales telles que espace public/privé, distance entre corps (mètre, plage) et les façons dont les individus s'y conforment ou ne s'y conforment pas. Ainsi, de multiples normes d'ordre spatial assignent des places aux individus, les limites, les règles de franchissement des limites, la façon de se conduire. De ce point de vue, il est nécessaire de s'intéresser aux pratiques de ruptures de l'ordre qui jouent avec les normes spatiales. L'espace public, par exemple un parc public, une plage correspondent à des situations où le maintien et la rupture de l'ordre social est en jeu. Au-delà de ces exemples individuels de ruptures de l'ordre, il existe

également des transferts institutionnels de l'ordre social : le tourisme est un puissant médiateur de ce changement de systèmes de règles sociales – tout comme le carnaval – car on y assiste à une transformation radicale, une révolution au sens premier : retournement, du sens des pratiques, des attentes, des règles. Les pratiques de ruptures de l'auto-contrôle sont mises en œuvre concomitamment avec les pratiques de ruptures avec les normes et l'émergence d'un nouvel ensemble de référentiels de normes.

6. *Dé-programmation et serendipity*. Le cadre d'analyse des pratiques porte également une attention non pas aux intentions, mais aux pratiques non-prevues, interrompues. Ainsi, habiter l'espace public revient à accepter la *serendipity*, l'ensemble des événements non-prévus. Travailler sur l'habiter implique de porter l'attention aux multiples façon de pratiquer la ville, en insistant sur l'adéquation non-nécessaire (donc contingente) entre projet spatial – le touriste a comme projet de visiter la tour Eiffel – et réalisation – le touriste est détourné de son chemin par une exposition au Trocadéro. A la fois dé-programmation par rapport à un programme établi et les événements non-prévus qui modifient la pratique sont importants pour comprendre les multiples façons d'habiter les lieux géographiques.

3. Styles d'habiter, mode d'habiter, régime d'habiter : le passage de l'individuel aux configurations sociales

Ces pratiques d'espace individuelles ne sont pas isolées, mais constituent un *assemblage* qui s'intègrent dans un *régime d'habiter*, un *style d'habiter*, un *mode d'habiter*. C'est ainsi que « habiter » comme pratique individuelle prend sens par l'inscription dans des logiques sociétales qui informent par les normes spatiales (y compris les régimes juridiques de géographicités qui disciplinent), les imaginaires géographiques, les conditions spatiales (aujourd'hui notamment constitué par l'horizon de la société-Monde (*Weltgesellschaft*) et le Monde comme espace commun de l'humanité) définies à différentes positions de la chaîne d'interdépendances que forment les individus.

3.1. Modes d'habiter

« Habiter touristiquement » : voici l'expression qui pointe le problème¹³. Quel mode d'engagement est mis en œuvre lors qu'un lieu géographique est pratiqué ?¹⁴ Mode d'engagement est défini ici comme le couplage entre intentionnalité et le rapport au monde engagé dans la pratique. Par exemple, pratiquer un *lieu autre* à des fins de re-création déploie un autre mode d'engagement que pratiquer un lieu autre à des fins de travail, ou pratiquer un lieu *familier* à des fins de re-création. D'où la pertinence de distinguer différentes manières d'habiter les lieux géographiques et chercher à travailler sur les modes d'habiter. « Habiter touristiquement », habiter « en travailleur », etc. en sont des exemples. Mais, comment théoriquement fonder les modes d'habiter ou, à tout le moins, mettre en place une grille d'analyse pour détecter dans un travail empirique les variations entre modes d'habiter ?

Je propose de partir du problème de l'intentionnalité des individus. Comme l'intentionnalité des individus n'est pas identique, les mêmes lieux ne sont pas fréquentés pour les mêmes pratiques : donc, le mode d'habiter varie. La grille suivante donne les différentes combinaisons de l'association des pratiques à des lieux.

Tableau 1: Combinaisons dans l'association de pratiques à des lieux géographiques

| | Même mode d'engagement | Mode d'engagement différent |
|-----------------------|--|--|
| Même lieu | <ul style="list-style-type: none"> • même pratique • pratique différente | <ul style="list-style-type: none"> • même pratique • pratique différente |
| Lieu différent | <ul style="list-style-type: none"> • même pratique • pratique différente | <ul style="list-style-type: none"> • même pratique • pratique différente |

Source : Stock (2001)

Une manière de pointer les différents modes d'habiter réside dans la tentative d'appréhender les individus en tant que *insider* ou *outsider* des lieux géographiques (Stock, 2005). Les *insiders* sont ceux qui ont un rapport de familiarité avec le lieu, les *outsiders* sont ceux qui ont un rapport de distanciation

¹³ Allusion évidente à la strophe du poème de Hölderlin, souvent cité : « *Voll Verdienst, doch dichterisch wohnt der Mensch auf dieser Erde* », ramené en français à « l'homme habite en poète ». De fait, on peut utiliser cette expression pour désigner différents modes d'habiter, « habiter touristiquement » étant l'un d'eux.

¹⁴ Il conviendrait de placer ici une discussion sur la notion de *Lebensform* d'Alfred Schütz afin de montrer les similarités et différences entre ces différentes manières de concevoir l'engagement des individus avec le monde. Ce sera fait dans un travail ultérieur.

avec le lieu. Afin d'aborder objectivement le rapport au lieu, on peut distinguer à un premier niveau les habitants des "visiteurs". L'hypothèse sous-jacente est que le rapport à un même lieu de ces deux groupes de population est foncièrement différent. Dans le premier cas, il s'agit de l'espace du quotidien dans lequel on s'est installé sur une certaine durée, dans le second cas, le lieu est habité *temporairement*, pour une courte durée. L'hypothèse accorde donc un rôle primordial à la durée. Plus précisément, la durée d'habiter est ici vue comme étant le vecteur de l'habitude, des routines, des actions récurrentes et récursives. L'importance de l'habitude rejoindrait ainsi la position phénoménologique de l'attitude routinière, non-réflexive, voire les *habitus* qui ne permet pas de se distancier facilement de l'environnement "quotidien" dans lequel les hommes se trouvent.

Or, l'exemple du mode d'habiter touristique montre que les pratiques non-routinières ont autant d'importance que les pratiques routinières. Et c'est sans doute le déplacement, la discontinuité spatiale opérée en habitant un lieu autre, qui est l'un des médiateurs de cette distanciation. Le mode d'habiter spécifique se fonde sur l'appréhension du lieu habité comme lieu autre, couplé avec un projet de re-création, donc des pratiques de rupture d'avec le quotidien et un « relâchement de l'auto-contrôle (cf. en détail Equipe MIT, 2002 ; Stock, 2005). Il s'agit d'un « cocktail explosif », car une balance spécifique entre contrôle de soi et relâchement est mise en place par le touriste ainsi que, le cas échéant, la confrontation aux normes du lieu habité temporairement¹⁵. Ce passage d'un ensemble de normes vers un autre ensemble de normes est décisif pour comprendre les effets de ce mode d'habiter. Habiter touristiquement constitue donc un mode d'habiter spécifique où l'enchantement provient d'une autonomie relativement plus grande par rapport aux normes du quotidien.

3.2. *Styles d'habiter*

L'ensemble des placements et déplacements peut être subsumé par la notion « style d'habiter » (Stock, 2006). Ceux-ci comprennent les pratiques ainsi que les différentes significations attachées aux mobilités et lieux. Il s'agit donc d'investiguer la variabilité des « systèmes de lieux et de mouvements ». Par cette opération, on n'appréhende plus seulement une seule mobilité effectuée,

¹⁵ Ces notions de auto-contrôle des émotions et relâchement contrôlé de l'auto-contrôle sont utilisées en référence au travail de Norbert Elias sur le processus de civilisation et la maîtrise de la violence dans des situations de « jeu » et d'« excitation » (cf. Elias & Dunning, 1994).

mais l'ensemble des mobilités au niveau individuel. Appelé ici « style d'habiter », il s'agit de pointer l'individualisation de la dimension spatiale des styles de vie qui comprennent l'ensemble des lieux et l'ensemble des mouvements effectués.

Deux aspects sont particulièrement intéressants. D'abord, les styles d'habiter sont extrêmement différenciés, correspondent donc au processus d'individualisation d'une part, et, d'autre part, au processus de la différenciation accrue des sociétés. *La différenciation des styles d'habiter* s'entend ainsi comme étant l'émergence de différences et de distinctions opérées par des individus par rapport à d'autres, et ce par les systèmes cohérents de mobilité et de résidence. On peut défendre la thèse suivante : les styles d'habiter expriment l'avènement des « habitants temporaires » plutôt que ceux des « habitants permanents », ainsi que l'avènement des individus géographiquement pluriels et relativement plus différenciés les uns par rapport à d'autres (Stock, 2006). Plusieurs éléments y contribuent : la bi- ou multi-résidentialité existe sous des formes différentes : la maison familiale classique, investie pour les vacances ou les week-ends, mais aussi les formes de « résidences de loisir » (*Freizeitwohnsitze*) plus « exotiques » : *riads* dans les médinas marocaines ou encore des résidences secondaires afin de coordonner vie familiale et vie professionnelle. Mais aussi, des styles d'habiter poly-topique fondé sur un grand nombre de lieux de toutes sortes (lieux de travail, de récréation, de résidence). Il s'agit donc d'appréhender les styles de vie par l'espace.

Le deuxième aspect concerne les implications de la prise en compte de l'ensemble des lieux et mouvements. C'est là que réside la rupture décisive avec de multiples recherches sur la mobilité qui circonscrivent leur objet d'étude à quelques uns des déplacements, par exemple migration, tourisme, domicile-travail, loisir, circulations migratoires, déplacements quotidiens etc. Pour chaque contexte social, on peut certes mettre en évidence les logiques propres. Néanmoins, ces contextes sociaux sont *interdépendants*. Il n'est donc pas suffisant de travailler sur les mobilités dites « quotidiennes » ou « déplacements domicile-travail » sans prendre en compte leurs liens avec d'autres mobilités. Par ailleurs, ces contextes sociaux – et c'est là le point décisif pour s'intéresser aujourd'hui aux interdépendances entre mobilités – sont *spatialement* différenciés, c'est-à-dire « poly-topiques », situés à de multiples endroits séparés les uns des autres, et reliés entre eux par un déplacement. La relation entre différents contextes sociaux est assurée par un déplacement physique de l'individuel et la co-présence corporelle implique une pratique *in situ*. Les déplacements n'existent donc pas indépendamment les uns des autres, les lieux sont donc inter-reliés entre eux par les déplacements.

C'est ainsi que les styles d'habiter d'ordre poly-topique, impliquant de multiples lieux géographiques, deviennent un problème scientifique crucial. Travailler avec le modèle de l'habiter poly-topique permet de vérifier empiriquement quelle forme prennent les styles d'habiter des individus. Une recherche récente (Stock et al., 2009) a mis en évidence cinq modèles de styles d'habiter ont pu être construits : I) le style d'habiter mono-topique à l'échelle régionale, II) le style d'habiter poly-topique à but re-créatif, III) le style d'habiter poly-topique d'ordre résidentiel, IV) le style d'habiter à but professionnel, V) le style d'habiter poly-topique diversifié. Ces modèles peuvent maintenant de nouveau être mis en jeu pour de nouvelles recherches. Il est intéressant d'observer que les passages d'un lieu à un autre ont une signification différente selon les styles d'habiter : le passage au lieu de vacances peut prendre le sens d'une rupture dans le cas d'un style d'habiter mono-centrique – car prenant le sens d'un lieu autre, pratique rare chez les monotopiques – et le sens d'un continuum dans le cas d'un style d'habiter poly-topique diversifié, car étant toujours en mouvement et confronté aux lieux autres. Il s'agit là d'un premier pas dans l'élucidation de la variabilité et de la différenciation des styles d'habiter.

3.3. Régime d'habiter

L'un des niveaux d'analyse essentiels est la configuration spatiale qui comprend le jeu des institutions, normes, infrastructures, valeurs sociales etc. dans lequel les pratiques s'inscrivent, contre lesquelles les individus rusent et qui produisent les conditions de possibilités spatiales des individus. La notion de “ régime d'habiter ” utilise l'idée d'assemblage ordonné et ordonnant de plusieurs éléments en interaction qui sont dominants à un moment donné. La notion de « régime » est intéressante, car elle est utilisée dans plusieurs contextes théoriques (Stock, 2003-2004). Notamment la notion de “ régimes d'historicité ” de François Hartog (2003) comme une mise en ordre du temps ou, mieux, des temporalités est à l'origine de cette réflexion¹⁶. Ici, la notion de régime d'habiter vise à définir les rapports dominants au sein des sociétés humaines, aux lieux géographiques et à de l'espace dans leurs multiples dimensions.

¹⁶ Cette notion est destinée à décrire et expliquer les rapports différents que les hommes construisent avec trois moments de l'existence : le passé, le présent et le futur. Il sert à comparer des types différents d'écriture de l'histoire et de mode de rapports au temps, que Hartog appelle des “ manières d'être au temps ” (p. 30), des “ façons d'articuler passé, présent, futur ” (p. 35).

Quel est le régime d'habiter ou le régime spatial contemporain? Quel est l'ordre spatial contemporain? La réponse à cette question irait trop loin ici, mais on peut pointer six éléments du régime d'habiter contemporain :

- 1) L'une des caractéristiques fondamentales concerne les *qualités urbaines* de l'espace. L'espace habité aujourd'hui est urbain, d'urbanités différentielles : entre centre-ville, banlieue, péri-urbain, station touristique, campagne, la circulation des individus se fait dans un milieu urbanisé. Aujourd'hui, il s'agit principalement de lieux *urbains*, avec une diversité relativement plus grande des situations spatiales : centre, banlieue, péri-urbain, "méta-urbain", "infra-urbain", "campagne" selon Lévy (1994); mais aussi station touristique, campagne résidentielle, district touristique, "*tourist-historic city*", quartiers industriels, "zones d'activité" etc. Le tout est intégré dans un réseau mondial de lieux géographiques.
- 2) Les individus habitent avec une définition de plus en plus précise de la fonctionnalité des lieux (différenciation spatiale accrue). En lien avec la différenciation spatiale accrue peut se concevoir la fragmentation spatiale : on habite en faisant avec des limites de plus en plus fines. *Les "disciplines" d'espace* (Foucault, 1984) concernent les manières dont on peut contrôler de l'espace. En ce sens, l'accès aux lieux géographiques est de plus en plus contrôlé, avec la création de territoires de petite taille, juxtaposés les uns aux autres où certains individus ont accès, d'autres non. Ce contrôle et cette sélection sont de plus en plus effectués électroniquement : code d'accès aux immeubles d'habitation ou d'entreprises, badges, caméras vidéos, voire par un contrôle biométrique ou un *profiling* électronique dans les aéroports (Curry, 2003).
- 3) Ce régime d'habiter est informé par des *technologies spatiales* de gestion de la présence/absence et de la coordination spatio-temporelle extrêmement précis : être à la minute près au bon endroit est aujourd'hui un *pattern* accepté. Une culture spatiale fondée sur la coordination spatio-temporelle hyperprécise s'est fait jour, notamment à l'aide des techniques numériques, permettant d'habiter « assisté par ordinateur ».
- 4) *Les représentations, conceptions, images, discours d'espace* (urbanisme, architecture, utopies) se définissent comme étant l'imagination à l'aide de symboles de réalités qui recherchent soit la plus grande adéquation possible, soit la plus grande liberté possible avec la réalité d'espace. Elles sont aujourd'hui informées par les valeurs positives conférées à la mobilité (*cf.* Rémy,

1996). L'imaginaire du cyberspace complète cet imaginaire fondé sur la circulation et la mobilité.

- 5) *L'accessibilité* accrue d'un nombre toujours plus grand de lieux géographiques – qu'il s'agisse de l'accessibilité mesurée par la distance-temps ou la distance-coût ou la “ distance-savoir ” (savoir d'un lieu qu'il existe et qu'il existe des moyens de s'y rendre) ou la “ distance-pouvoir ” – a spectaculairement augmenté depuis l'avènement du chemin de fer à partir des années 1840, et de l'aviation civile à partir de 1930. Simultanément, des actions sont entreprises à un autre niveau d'échelle (infra-locale) pour contrôler, voire délimiter l'accès à un certain nombre de lieux (touristiques, privatisation d'espace, sélection des populations etc.).
- 6) Les *normes spatiales* – entendues à la fois comme étant les règles juridiques et sociales portant sur différentes dimensions spatiales – contribuent également à définir le régime d'habiter contemporain. L'État-nation réglemente l'accès au territoire national, les conditions de sortie ainsi que les circulations internes ; l'accès à l'école est spatialement contraint par la carte scolaire et évité ; un droit de vote des “ citoyens ”, en fait suspendu à des conditions de résidence et de “ nationalité ” : un *hiatus* grandissant entre les “ concernés ” et les votants dans les lieux urbains, suite à la mobilité géographique ; les règles de vitesse des automobiles en ville, sur la route “ nationale ” et sur autoroute ; les permis de construire ; la fiscalité favorable à l'acquisition du logement et à l'utilisation de l'automobile pour les circulations domicile-travail en Allemagne. Fondamentalement, les normes sociales valorisent la mobilité géographique, le pavillon dans le péri-urbain, les départs en vacances (Équipe MIT, 2002).

Ces quelques indications permettent de formuler l'hypothèse d'un ordre spatial différent que celui des sociétés industrielles où les assignations à des places étaient largement opérées par le travail. Le régime d'habiter contemporain, après la révolution numérique et des mobilités, est caractérisé par la poly-topicité et la capacité à gérer de plus en plus précisément les lieux géographiques adéquats.

Conclusion

C'est ainsi qu'une théorie de l'habiter peut être développée : en proposant une perspective qui tisse ensemble des concepts autour du *nexus* pratiques/espace et qui interroge systématiquement les conditions spatiales avec lesquelles les pratiques se déroulent. Qui plus est, il convient de comprendre plus systématiquement les spatialités (ou géographicités), c'est-à-dire les dimensions spatiales incorporées, encodées, dans des dispositifs juridiques, économiques, politiques, numériques afin de rendre compte des conditions de possibilité de l'habiter contemporain. Ce que j'ai appelé « régime d'habiter » correspond donc au rapport société/espace variable au cours du temps et variable selon les sociétés.

Mettre en place une perspective du faire, à l'instar du « *doing gender* » (West & Zimmermann, 1987) ou du « *doing family* » (Schier & Jurczyk, 2007), signifie de travailler non seulement sur le « faire avec de l'espace », mais aussi sur le « *doing space* ». Ceci signifie investiguer systématiquement les manières dont les pratiques fabriquent l'espace, étant entendu que l'espace habité n'existe que par les pratiques. Les exemples des sites touristiques pleins « en saison » et vide « hors saison » ou encore la différence entre une place publique le jour et la nuit peuvent faire comprendre cela. Mais aussi la construction de lieux centraux - à la fois par les acteurs politiques et économiques et par les différents habitants - peut être comprise comme la dialogique entre faire avec de l'espace et faire l'espace. Ainsi, on peut distinguer (mais non opposer) deux dimensions analytiques. D'une part, ce « faire avec de l'espace » où il s'agit de comprendre comment mobilités et immobilités sont mises en œuvre à travers les multiples dimensions spatiales. D'autre part, le « faire l'espace », c'est-à-dire les processus de fabrication des multiples dimensions spatiales - qu'il s'agisse limites, centralités, accessibilités, urbanités, etc. -, en prenant en compte les pratiques. Ces deux dimensions permettent de comprendre l'espace habité.

Références bibliographiques

BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*. Paris, Minuit

BOURDIEU, P., 1984, Quelques propriétés des champs. In *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, pp.113-120.

CERIANI-SEBREGONDI G., 2003-2004, « Migrations internationales : vers un nouvel habiter ? », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, vol. 115-118, pp. 59-74

- CERTEAU M. de, 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard (1^{ère} éd. 1980)
- CHATEAURAYNAUD, F., 1991, *La faute professionnelle. Une sociologie des conflits de responsabilité*. Paris, Métailié
- CURRY, M.-R., 2003, « The Profiler's Question And The Treacherous Traveler: Narratives of Belonging in Commercial Aviation. », *Surveillance and Society*, vol. 1, n°4, ([http://www.surveillance-and-society.org/articles1\(4\)treacherous.pdf](http://www.surveillance-and-society.org/articles1(4)treacherous.pdf))
- ELIAS N., 1996, *Über die Zeit*, Francfort, Suhrkamp.
- ELIAS, E., 2002, *Symboltheorie*, Francfort, Suhrkamp.
- ELIAS N. & DUNNING E., 1994, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris, Fayard
- EQUIPE MIT, 2002, *Tourismes 1. Lieux communs*. Paris, Belin
- FOUCAULT M., 1984, *Dits et écrits II*, Paris, Seuil
- HARTOG F., 2003, *Régimes d'historicité*, Paris, Le Seuil,
- HEIDEGGER M., 2004a, “ *Bauen, Wohnen, Denken* ”, in : HEIDEGGER, M., 2004, *Vorträge und Aufsätze*. Stuttgart, Klett-Cotta, pp. 139-156 (1^{ère} éd. 1952)
- HEIDEGGER M., 2004b, “ ... *Dichterisch wohnet der Mensch...* ”, in : HEIDEGGER, M., 2004, *Vorträge und Aufsätze*. Stuttgart, Klett-Cotta, pp. 181-198 (1^{ère} éd. 1954)
- LEVY J., 1999, *Le tournant géographique*. Paris, Belin (coll. Mappemonde)
- LEVY J., 1994, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques
- LÖW M., 2001, *Raumsoziologie*. Francfort, Suhrkamp
esprit des lieux. Géographies à Cerisy. Paris : Belin, pp. 11-36
- LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial*. Paris, Seuil
- MERLEAU-PONTY M., 1945, *La phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard
- SCHIER M. et JURZYK K., 2007, « 'Familie als Herstellungsleistung' in Zeiten der Entgrenzung », *Aus Politik und Zeitgeschichte*. Beilage zur Wochenzeitung DAS PARLAMENT, 34/2007, p.10-17. (http://www.bpb.de/publikationen/5SYHQ7,0,Familie_als_Herstellungleistung_in_Zeiten_der_Entgrenzung.html)
- STOCK M., 2008, « Penser géographiquement », *Brouillons Dupont*, Actes du colloque Géopoint 2006, pp.23-34 (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00329622/en/>)
- STOCK M., 2007, « Théorie de l'habiter. Questionnements ». In : PAQUOT T., LUSSAULT M. et YOUNES Ch. (dir.), *Habiter, le propre de l'humain*. Paris, La découverte, pp. 103-125
- STOCK M., 2006, « L'hypothèse de l'individu géographiquement pluriel », *Espacestemp.net*, Textuel,

26.02.2006 (<http://www.espacestemp.net/document1853.html>)

STOCK M., 2005, « Les sociétés à individus mobiles : un habiter poly-topique ? L'exemple des pratiques touristiques », *Espacestemp.net*, Textuel, 25.05.2005

(<http://www.espacestemp.net/document1353.html>)

STOCK M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux », *Espacestemp.net*, Textuel, 18.12.2004

(<http://www.espacestemp.net/document1138.html>)

STOCK M., 2003-2004, « Pratiques des lieux, styles d'habiter, régimes d'habiter. Pour une analyse triadique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, vol. 115-118, pp. 213-229

STOCK M., 2001, *Mobilités géographiques et pratiques des lieux. Étude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton & Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)*, thèse de géographie, Université de Paris 7 – Denis Diderot, 663p.

STOCK M., RUZICKA-ROSSIER M., LETISSIER F. et LEVY J., 2009, *Mobilité individuelle et espace urbain*. Rapport de recherche pour le Fonds National de la Recherche Scientifique, non publié

WALDENFELS B., 1984, *In den Netzen der Lebenswelt*, Frankfurt, Suhrkamp.

WERLEN, B., 1995, *Sozialgeographie alltäglicher Regionalisierung, tome 1 : Zur Ontologie von Gesellschaft und Raum*. Stuttgart, Steiner, (2^{ème} éd. 1999)

WEST C. et ZIMMERMAN D., 1987, « Doing Gender », *Gender & Society*, 1, p. 125-151.